



# Séjour Vacances

# été 2020

inscriptions  
avant le  
22 juin 2020



# Vive les vacances ! vive l'été !

# Édito

**Vacances : ce mot magique qui réveille tant d'aspirations :**  
**aventure, découverte, rencontre, nature, défoulement...**

Les beaux jours venant et la liberté retrouvée après ces dernières semaines difficiles en (dé) confinement, la ville de Seclin propose aux enfants de 6 à 13 ans de partir en séjour de vacances à la montagne, en Haute Savoie. Dès l'apparition du dernier protocole édité par le gouvernement concernant les conditions de mise en place des centres de vacances, le service enfance jeunesse insertion s'est mobilisé pour organiser, ce séjour, avec toutes les conditions sanitaires exigées. Le Domaine du Frêchet au Reposoir est prêt à nous accueillir !

Les animateurs sont aujourd'hui, plus que jamais, prêts à faire oublier à vos enfants les mauvais jours !

C'est avec rigueur que l'équipe encadrera les enfants. La protection sera le maître mot, les équipes seront formées à encadrer, à animer un petit groupe d'enfants en appliquant les gestes barrières et la distanciation physique. Aussi, les groupes seront très réduits. Le nombre d'enfants par chambre respectera la distanciation physique.

Pour ces conditions sanitaires exceptionnelles nous demandons à ce que chaque enfant apporte sa propre gourde.

Plus que jamais, la directrice et les animateurs font des recherches actives et préparent des activités qui permettront aux enfants de passer de très bonnes vacances, tout en étant en sécurité.

Aussi, afin que le coût ne soit pas une barrière à l'accueil et le divertissement des enfants, les tarifs sont toujours aussi attractifs et il sera toujours possible d'échelonner les paiements.

De nombreuses activités pourront être mises en place et seront proposées en fonction de leur âge : des activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques : chacun son univers, le dépaysement sera la priorité.

Forts de notre projet éducatif, la porte reste bien entendu ouverte à toutes propositions faites par les enfants et les jeunes et l'accent sera mis sur la participation active des jeunes seclinois.

**Nous vous souhaitons un bel été.**

## Règles sanitaires :

- . Gestes barrières appliqués
- . Distanciation physique aussi pendant les jeux
- . Zonage extérieur par groupe
- . Sens de circulation pour éviter tout croisement
- . Lavage de mains régulier
- . Désinfection du matériel après chaque utilisation
- . Nettoyage des locaux 2 fois par jour
- . Chaque enfant prend sa gourde



# Aventures au sommet

**Le Reposoir**  
Haute-Savoie

## Transport

Départ de Seclin en car grand tourisme

## Hébergement

chaque chambre est équipée de salle de bain privative

## Encadrement

- 1 encadrant pour 8 jeunes
- Activités spécifiques encadrées par un moniteur diplômé

**Direction du séjour :**  
Anais De Roeck

## Ne pas oublier...

- Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques

Dates

> **15 jours**

**Du 13/07/2020 au 27/07/2020**

**Pour les 6/10 ans**

Niché au pied du mythique col de la Colombière, dans un espace naturel protégé et forestier, le chalet est situé dans l'un des villages les plus attachants des Préalpes Françaises.

A 1000 m d'altitude, au départ de nombreux chemins de randonnées, le Domaine de Fréchet offre un vaste panorama sur la vallée et permet de se ressourcer pour toute l'année.

Le village de « Le Reposoir » garde encore et toujours son âme de village de montagne. Un grand bol d'air assuré !

## Activités

Poney, Randonnée à la découverte de la faune et de la flore avec un guide de montagne, tir à l'arc, jeux d'orientation, accrobranche, escalade, visite de la fromagerie, nuit trappeur sous tente, kayak, baignades au lac de Passy...

organisé par



**Pour les 11/13 ans**

Le Reposoir est un lieu privilégié pour de belles balades et d'aventures extraordinaires... Partez à la découverte des sommets et alpages et laissez-vous charmer par la richesse de la faune et flore.

Sur la route des Grandes Alpes, ce charmant village recense les traces d'un passé riche et varié.

Vous prendrez de la hauteur en Savoie ! Place à un grand cocktail d'activités pour un séjour tonique !

## Activités

Biathlon, Jeux numériques, rafting, hydro speed, baignades au lac de Passy, visite de la fromagerie, nuit trappeur sous tentes, randonnée avec un guide de montagne, slackline, trampoline

**Inscription jusqu'au lundi 22 juin. Les coupons sont téléchargeables sur le site de la ville onglet « enfance jeunesse », ou à retirer le vendredi 19 juin lors de la réunion d'informations à 18h, salle Ronny Coutteure**

# Formalités

## Tarifs 2020

Quotient Familial CAF	0 à 369	370 à 499	500 à 700	701 à 800	801 à 1 000	1 001 à 1 200	+ de 1 200
TARIF 1	312€	328€	357€	392€	425€	548€	663€
TARIF 2	354€	361€	420€	510€	544€	610€	678€

Coût moyen réel du séjour : 1 250 €  
Le coût réel du séjour est appliqué pour les extérieurs.

Païement en plusieurs fois possible.

Les chèques bancaires sont à établir à l'ordre du Trésor Public. Les chèques vacances ANCV sont acceptés. La Ville de Seclin a établi une convention avec la CAF du Nord : les aides seront déduites de la participation familiale.

### En cas de désistement

En cas de désistement, il est demandé :

- 20% du coût réel du séjour si désistement au plus tard 1 mois avant le départ ;
- 80% du coût réel du séjour si désistement moins d'1 mois avant le départ ;
- 100% du coût réel du séjour si désistement la veille ou le jour du départ.

En cas de désistement indépendant de la volonté des familles la commission Enfance étudiera les demandes de remboursement sous réserve, de la production des justificatifs demandés.

Les activités sont mises en place sous réserve des conditions matérielles et climatiques, protocole sanitaire en vigueur mais aussi fonction des souhaits des enfants et jeunes.

# Inscriptions

Le coupon d'inscription doit parvenir à la Direction Enfance-Jeunesse- Insertion au plus tard le lundi 22 juin 2020.

Soit :

- par mail : [jeunesse@ville-seclin.fr](mailto:jeunesse@ville-seclin.fr)
- dans la boîte aux lettres du service Enfance Jeunesse Insertion, Château Guillemaud, rue Marx-Dormoy
- dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville
- lors de la réunion d'informations le vendredi 19 juin à 18h, salle Ronny-Coutteure.

Les coupons sont téléchargeables sur le site de la ville

« rubrique enfance jeunesse » et sont disponibles en version papier :

- à l'accueil de l'hôtel de ville,
- au Point Information Jeunesse allée de la vinaigrierie (ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h)

## Dossier d'inscription

**Veillez-vous munir d'une copie :**

- d'un justificatif de domicile
- de l'attestation CAF mentionnant le n° d'allocataire et le quotient familial de mars 2020
- du carnet de vaccination de l'enfant
- des attestations de Sécurité Sociale, de complémentaire santé ou de CMU
- d'un premier versement : par chèque, en espèces (dans la limite de 300€ par famille), par chèques vacances ANCV

## Enregistrement des dossiers

**Vendredi 19 juin lors de la réunion**

**Vendredi 26 et samedi 27 juin 2020 sur rendez-vous au foyer Gérard Philippe**

(vous serez contacté par téléphone pour poser le rendez-vous).

**Prévoir un premier versement.**

**L'équipe sera présente pour répondre à toutes vos questions**

**Réunion d'information et présentation du séjour :**

**Vendredi 19 juin 2020 à 18h**  
**Salle Ronny Coutteure,**  
Espace communal Mouchonnière,  
avenue Jude-Blanckaert

# Les aides possibles

## Chèques-vacances



Vos chèques-vacances ou e-chèques-vacances peuvent être utilisés pour le règlement partiel ou total de tous les séjours en France et en Europe proposés dans cette brochure.

## Aide VACAF de la CAF



Il est possible d'obtenir une aide VACAF (AVE), en fonction du quotient familial, auprès des caisses d'allocations familiales (CAF).

Elle viendra en déduction du montant du séjour. L'attestation d'aide aux vacances doit être remise au moment de l'inscription. Cette aide des caisses d'allocations familiales ne peut être utilisée que pour le paiement du solde de votre séjour. En aucun cas, elle ne peut être utilisée pour le paiement de l'acompte.

## Votre comité d'entreprise



La plupart prennent en charge une partie du coût du séjour de votre enfant. Renseignez-vous auprès de votre comité d'entreprise.

## Bourses JPA (Jeunesse au plein air)



Les bourses JPA sont accordées sur dossier aux élèves dont les parents disposent de faibles revenus. Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide, il vous suffit de contacter la JPA la plus proche de chez vous.

## Ville



La Ville prend en charge de 30 à 70% du coût du séjour pour permettre à tous les enfants de partir.

# Inscription

**lundi 22 juin 2020 - DERNIER DÉLAI !**

**Nom / Prénom :** .....  
**du responsable légal**

**Adresse :** .....  
.....

**Nom / Prénom de l'enfant :** ..... **Date de naissance :** .....

**Tél. :** ..... **Mail :** .....@.....

**Quotient familial CAF :** ..... **n° d'allocataire CAF :** .....

**Rappel : nombre de places limité.**



**Hôtel de Ville**  
**89 rue Roger Bouvry**  
**BP 60169 - 59471 Seclin cedex**  
**tél : 03.20.62.91.11**  
**fax : 03.20.62.91.48**  
**[www.ville-seclin.fr](http://www.ville-seclin.fr)**



**Direction Enfance - Jeunesse - Insertion**  
**Château Guillemaud**  
**Rue Marx Dormoy - 59113 Seclin**  
**tél : 03.20.62.94.42**  
**[jeunesse@ville-seclin.fr](mailto:jeunesse@ville-seclin.fr)**

